

Les CALANQUES insolites

Découverte en Provence

CASSIS - MARSEILLE

Du Mercredi 3 Avril au Samedi 6 Avril 2024



INFORMATIONS SUR LA RENCONTRE

RENCONTRE EN AUBERGE DE JEUNESSE - Informations détaillées sur le site (hébergement).

Randonnée SANS accompagnateur diplômé. Parcours non reconnu, indulgence de mise.

Bon niveau requis (sentiers parfois raides et pierreux avec aide des mains) - Dénivelé 200 à 400 m jour

1ère nuitée à l'auberge de jeunesse "LA FONTASSE" à CASSIS. Apporter deux pique niques : repas soir et petit déjeuner du lendemain

Possibilité d'achat de dépannage. Puis deux nuitées à l'auberge de jeunesse "CHÂTEAU DE BOIS LUZY à MARSEILLE.

Hébergement en dortoirs. Duvet et drap sac à apporter. Prévoir lampe frontale et LICENCE (auberge de jeunesse)

Déplacement en véhicule pour covoiturage - Rassemblement heure et lieu de départ à définir en réunion.

Rendez vous, le jour du départ vers 9 h 30 - 10 heures à CASSIS - La FERME BLANCHE (viticulteur) RD 559 Rte de Marseille

Sac à dos pour sortie à la journée - Prévoir pique nique pour le premier jour.

Hébergement pour : 8 à 10 personnes - EFFECTUER rapidement votre inscription, pour les réservations

ENREGISTREMENT DES PARTICIPANTS

Pour faciliter la gestion des participations, l'INSCRIPTION sur le site est INDISPENSABLE et OBLIGATOIRE.

Bien répondre aux questions et options sur le formulaire "site", afin de bien organiser la rencontre. Participation validée en fonction du nombre de places.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION : Retour du coupon d'inscription détachable sur le tract, reste toujours de mise, avec le règlement.

Avant de s'inscrire, CONSULTEZ sur le site du club (www.lesgrisemottes-rando.org), toutes les conditions générales d'INSCRIPTION et de PARTICIPATION, pour les connaître et, se conformer à ces recommandations.

CONDITIONS

INSCRIPTION - RESERVATION : S'inscrire rapidement pour effectuer les réservations. DATE LIMITE LE 23 FEVRIER 2024

Versement ACOMPTE : Un chèque d'acompte pour réservation : 100 euros en principe non encaissé.

Coût estimatif entre 150 et 180 euros par personne pour 3 nuitées dont demie pension 2 jours. Coût de la rencontre en attente de finalité.

Prévoir mode de règlement pour hébergement (Chèque - espèces). Le covoiturage et les repas du midi et boissons particulières sont à régler en plus.

Pas d'assurance d'annulation mise en place pour la rencontre et l'hébergement. Les premiers inscrits ayant versés l'acompte seront retenus.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations. Veuillez adresser les chèques par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ. Si désistement après réservation, l'acompte sera encaissé, sauf si celui qui annule trouve un remplaçant compatible. Chaque participant s'inscrit dans le cadre d'une démarche individuelle. Présence obligatoire à la réunion précédant la rencontre (information).

ANNULATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf dans certains cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement). Le club peut décider ou non du remboursement en tenant compte d'une retenue correspondant aux frais engagés.

Aucun remboursement sera effectué si présence non effective le jour du départ.

Mise en place du COVOITURAGE (Participation aux frais) - Le club n'organise pas le covoiturage - Rapprochez vous des conducteurs, lors des réunions.

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscriptions.

Le club se réserve le droit de modifier le règlement et les conditions de participations à la suite d'imprévus et indépendamment de sa volonté.

Le retour du coupon d'inscription vaut déclaration d'acceptation des conditions d'inscription et d'organisation.

Informations complémentaires, confirmation d'inscription données lors des réunions mensuelles et par le chargé d'itinéraire.

Pour toutes les sorties, la licence FFR (saison en cours) est nécessaire (pour l'assurance) et l'avoir sur soi.

Pour tous renseignements par les chargés d'itinéraires : contactez :

Daniel SERRES

Retour INSCRIPTION (coupon + règlement) : LES GRISEMOTTES 180 CHEMIN DU MOULIN 69210 ST GERMAIN NUELLES

COUPON D'INSCRIPTION

Mme, Mr, NOM :	Prénom :	RENCONTRE LES CALANQUES AVRIL 2024
Adresse complète : Rue :	Code Postal :	Ville :
Adresse MAIL :	@	N° Téléphone : / / / / / /
Votre numero de licence ffrp (validité de la saison en cours) : N°		
Déplacement : Prenez vous votre voiture personnelle correctement équipée pour CO VOITURAGE OUI / / / NON / / /		
Bien REPENDRE sur le formulaire du site aux différentes options, SI à choisir (les formules ayant retenues le plus grand nombre de voix seront retenues)		
Chèques d'inscription à l'ordre du club pédestre LES GRISEMOTTES : de 100 euros de suite, l'autre avant ou lors de la rencontre ou direct hébergeur.		
Je déclare m'inscrire en connaissance des conditions d'organisation et d'inscription et, être apte à la pratique de la randonnée de bon niveau. De plus, j'accepte les conditions de transport, de la rencontre et de la pratique de la randonnée, le tout sous ma seule et entière responsabilité.		
fait à :	le	Signature : <input type="text"/>

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - Un chèque par organisation